

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Séance du Mercredi 18 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit du mois de décembre à dix-neuf heures se sont réunis, les membres du Conseil municipal de la Ville de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de M. Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : 12 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice :	35
Nombre de votants :	34

Nombre de conseillers présent(s) :

BERGERET Pierre, BLANCHIN Jacques, BOULAY Christine, BOURGOGNON Henri, BOUVIER Ghislaine, CADILLAT Michel, CHARMOT Pascal, CHARRIER Isabelle, CUZIN Sandrine, DU VERGER Laurence, ESSAYAN Martine, FAYOT Michel, FERRAND Benoît, GARRIGOU Christine, GAUTIER Eric, GANDON Francis, HUSSON Serge, JANNIN Pierrick, JELEFF Michèle, JOLY Franck-Alain, JOURDAN Milouda, KALITA Matthieu, MARGERI Marielle, MONTOYA Marc-Antoine, PARENTHOEN Yannick, PECHARD Katia, PICHON Laetitia, RANC Julien, RIO Jean-Baptiste, SCHUTZ Claire.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers absent(s) avec pouvoir : 4 (ACQUAVIVA Caroline donne pouvoir à GAUTIER Eric, CHARPENTIER Marie-Catherine, CONTREL Nathalie donne pouvoir à Claire SCHUTZ, HACHANI Yohann donne pouvoir à HUSSON Serge)

Nombre de conseillers absent(s) sans pouvoir : 1 (DE UFFREDI Sabrina)

Le secrétariat a été assuré par : Matthieu KALITA

Objet : Ajustement des tarifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources humaines, Finances, Numérique, Affaires générales et Vie économique du 5 décembre 2024 ;

Vu la délibération n°2023-19 du 5 avril 2023 portant adoption des tarifs municipaux – billetterie Espace culturel L'Atrium ;

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20241220-D2024-87-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2024

Vu la délibération n°2023-40 du 20 juin 2023 portant adoption des tarifs municipaux 2023 ;

Vu la délibération n°2023-49 du 12 juillet 2023 portant adoption des nouveaux tarifs municipaux pour les temps périscolaires ;

Vu la délibération n°2023-70 du 13 décembre 2023 portant révision des tarifs de service d'accueil périscolaire – pause méridienne ;

Vu la délibération n°2024-13 du 12 février 2024 portant révision des tarifs de service d'accueil périscolaire – temps périscolaires ;

Vu la délibération n°2024-47 du 26 juin 2024 portant révision des tarifs extrascolaires de l'accueil de loisirs municipal d'Alaï à compter de septembre 2024 ;

Considérant que depuis 2023, la Commune de Tassin la Demi-Lune s'est engagée dans une refonte de ses tarifs municipaux qui a concerné aussi bien les équipements sportifs que les encarts publicitaires, le périscolaire, le domaine funéraire ou encore la mise à disposition de locaux ;

Considérant qu'afin de tenir compte de nouveaux besoins ou pratiques régulièrement observées, il est aujourd'hui proposé de procéder à quelques ajustements de ces grilles tarifaires ;

Considérant qu'il est proposé que ces ajustements entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2025 ;

Considérant que ces ajustements sont retracés ci-dessous ;

Considérant que l'ensemble des grilles tarifaires sont annexés à la présente délibération ;

Compte tenu des observations ;

Service Population Tarifs municipaux - Salles communales		
2. Grille tarifaire - Cautions		
	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Caution - Ménage	50 €	150 €
Caution - Moyens d'accès (clés ou badges)	75 €	75 €

Service Population - Etat civil Tarifs municipaux - Domaine Funéraire			
3. Grille tarifaire - Anciens tarifs cavurnes		3. Grille tarifaire - Nouveaux tarifs cavurnes	
Durée	Prix au m ² pour une concession "cavurne"	Durée	Tarifs TTC 1 cavurne
15 ans	160 €	15 ans	560 €
30 ans	360 €	30 ans	
50 ans	890 €		

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20241220-D2024-87-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2024

Service des sports Tarifs municipaux - équipements sportifs	
1. École municipale des sports	
Montant annuel pour un enfant participant à l'EMS (école municipale des sports)	Tarif
	94 €

Service éducation Tarifs municipaux services liés à la scolarité			
2. Grille tarifaire - Périscolaire (hors pause méridienne)			
Quotient familial *	Tarifs périscolaire (tarif à l'heure)	Tarif périscolaire majoré** (tarif à l'heure) Nouveaux tarifs	Tarif périscolaire Journée du mercredi (par jour) Dégressivité à la fratrie : 10%
0-400	1,00 €	1,30 €	10 €
401-800	1,20 €	1,50 €	14 €
801-1200	1,40 €	1,70 €	18 €
1201-1900	1,60 €	1,90 €	22 €
1901-2400	1,80 €	2,10 €	26 €
2401 et +	2,00 €	2,30 €	30 €

* Le calcul du Quotient Familial CAF se fait de la manière suivante :
(Revenu Net Global (Impôt sur le Revenu) / Nombre de Parts du Foyer) / 12

** Tarif majoré applicable en cas de non-inscription de l'enfant au service périscolaire ou lorsqu'aucune réserve de créneau périscolaire n'est réalisée par la famille

Compte-tenu des observations ;

Le Conseil Municipal

- 1) **APPROUVE** les ajustements proposés aux tarifs municipaux ;
- 2) **DIT** que ces ajustements seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- 3) **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération ;

Après en avoir délibéré : **à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le : 18 décembre 2024

Certifié exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le : **20 DEC. 2024**
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le : **20 DEC. 2024**

Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune



Mathieu KALITA
Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Service Population

Tarifs municipaux - Location salles communales *

1. Grille tarifaire - Mise à disposition salles communales

	Tassilunois				Non Tassilunois			
	Association à but non lucratif Organisme de droit public Syndicats professionnel <i>* Une gratuité est autorisée chaque année pour cette catégorie</i>		Personnes privées Organismes de droit privé Autres		Association à but non lucratif Organisme de droit public		Personnes privées Organismes de droit privé Autres	
	Demi journée	Journée	Demi journée	Journée	Demi journée	Journée	Demi journée	Journée
Espace Jules Ferry								
Salle de réunion 59 m² 36 personnes	70 €	140 €	70 €	140 €	105 €	210 €	140 €	280 €
Salle des familles 165 m² 160 personnes 2 frigos, 1 maintien au chaud, 1 lave-vaisselle	130 €	260 €	130 €	260 €	195 €	390 €	260 €	520 €
Salle de réunion + salle des familles 224 m² 196 personnes 2 frigos, 1 maintien au chaud, 1 lave-vaisselle	170 €	340 €	170 €	340 €	255 €	510 €	340 €	680 €
Salle des clubs 159 m² 80 personnes 1 frigo, 1 maintien au chaud	110 €	220 €	110 €	220 €	165 €	330 €	220 €	440 €
Espace Leclerc								
Salle Lamartine 30 m² - 19 personnes	gratuit		35 €	70 €	50 €	100 €	70 €	140 €
Salle Baudelaire 43 m² - 19 personnes			70 €	140 €	105 €	210 €	140 €	280 €
Salle Balzac 30 m² - 19 personnes			90 €	180 €	135 €	270 €	180 €	360 €
Salle Pagnol 59 m² - 40 personnes								
Salle Molière 100 m² - 70 personnes								
Orangerie								
Salle de l'Orangerie 19 personnes 1 frigo	50 €	100 €	50 €	100 €	75 €	150 €	100 €	200 €
Salles de quartier								
Salle Foch	180 €	360 €	180 €	360 €	270 €	540 €	360 €	720 €
Salle Maison de la Cité - Constellation	gratuit		35 €	70 €	50 €	100 €	70 €	140 €
Salle Pont d'Alai- 12 personnes			35 €	70 €	50 €	100 €	70 €	140 €

-Accès aux salles mises à disposition est gratuit durant l'installation, le rangement et le nettoyage dans la **limite de 3 heures maximum** et sous réserve de disponibilité de la salle au créneau demandé
-La mise à disposition des salles communales est gratuite pour les réunions familiales liées à un décès

2. Grille tarifaire - Cautions

	Tarifs
Caution - Ménage	150 €
Caution - Moyens d'accès (clés ou badges)	75 €



Service Population - Etat civil

Tarifs municipaux - Domaine Funéraire

1. Grille tarifaire - Concessions

Durée	Tarifs TTC		
	Au m ²	Concession 2 m ²	Concession 4 m ²
15 ans	160 €	320 €	640 €
30 ans	360 €	720 €	1 440 €
50 ans	890 €	1 780 €	3 560 €

2. Grille Tarifaire - Colombarium et caverne

Durée	Tarifs TTC	Tarifs TTC
	1 case	1 caverne
15 ans	480 €	560 €
30 ans	1 100 €	

3. Grille tarifaire - Prestations diverses

	Tarifs TTC
1 h caveau provisoire par jour et par	15 €
Vacation funéraire	20 €
Caveau d'occasion 2 m ²	500 €
Caveau d'occasion 4 m ²	900 €
Caveau d'occasion 6 m ²	1 300 €



Service Espace culturel L'Atrium

Tarifs municipaux - Location de salles de l'Espace culturel L'Atrium *

* Les tarifs sont indiqués TTC, en euros

**1. Grille tarifaire location salles Espace culturel L'Atrium
Pour spectacles, conférences, réunions, cocktails, salons, congrès**

SALLES MISE A DISPOSITION	Par "service" de 4h ****		Par heure supplémentaire		Forfait technique *****	Forfait sécurité OBLIGATOIRE	Supplément tarif de nuit (après 23h)	Supplément forfaitaire (Dimanche)	Supplément heure dépassée *
	Plein tarif	Tarif réduit**	Plein tarif	Tarif réduit*					
SALLE MARIVAUX (capacité 500 places assises avec gradin 420 places, loge, office, hall et bar compris)	864 €	432 €	312 €	156 €	300€/jour	30€/heure par personnel nécessaire *****	150€/heures	360 €	480€/heure
SALLE CHOPIN (139 places, office, hall bar)	324 €	162 €	114 €	51 €					180€/heure
SALLE DARNAS (99 places)	138 €	69 €	48 €	24 €					
GALERIE ROGER FORESTIER (100 places)	138 €	69 €	48 €	24 €					

* Les occupants des salles s'engagent à occuper la salle conformément aux horaires indiqués en amont au service Espace culturel L'Atrium et indiqués dans la convention de mise à disposition. Si le service Espace culturel L'Atrium constate que l'occupation dépasse les horaires fixés, l'occupant se verra appliqué ce tarif en complément du tarif dû pour son occupation (**heure dépassée + heure facturée**).

** Le tarif réduit s'applique exclusivement aux associations tassinoises créées depuis plus de deux ans

*** En cas d'utilisation d'une même salle plusieurs jours, un minimum de deux services par jour sera facturé (hors cas de répétition, de montage et de démontage)

***** Forfait technique OBLIGATOIRE, pour tout événement de type "spectacle" en salle Marivaux ou pour la tenue d'une régie lumière et/ou son en salle Chopin le forfait technique sera facturé

***** Forfait sécurité :

1° Applicable en cas de nécessité d'avoir un agent SSIAP 1 (agent des services de sécurité incendie)

2° Applicable en cas de nécessité d'avoir un agent de sécurité (ADS) pour la surveillance du parking (événement de plus de 300 personnes)

2. Grille tarifaire salles pour les expositions (de 4 à 8 jours)

SALLES MISE A DISPOSITION	Plein tarif	Tarif réduit*
SALLE DARNAS (99 places)	65 €	30 €
GALERIE ROGER FORESTIER (100 places)	65 €	30 €

* Le tarif réduit s'applique aux artistes résidant sur la Commune de Tassin la Demi-Lune

Le tarif est fixé pour une **journée**

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20241220-D2024-87-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2024



Service Espace culturel L'Atrium

Tarifs municipaux - Billetterie, ateliers, buvettes, petite restauration *

* Les tarifs sont indiqués TTC, en euros

1. Grille tarifaire pour les spectacles de l'Espace culturel L'Atrium

	Spectacles Catégorie 1	Spectacles Catégorie 2	Spectacles Catégorie 3	Spectacles Catégorie 4	Spectacles Catégorie 5 (Tremplin)	Spectacles "Jeune public"	Conférences "musicales" et "Carnets de voyage"	Représentations scolaires (maternelles, élémentaires, collèges et lycées)
Plein tarif	35 €	30 €	25 €	18 €	Tarif unique 10 €	12 €	Tarif unique 7 €	Tarif unique 5 €
Tarif réduit *	30 €	25 €	20 €	15 €		10 €		
Tarif - 18 ans **	20 €	15 €	12 €	9 €		8 €		
Tarif abonné ***	27 €	22 €	17 €	13 €		10 €		
Tarif de dernière minute ****	22 €	17 €	10 €	10 €				

* Tarif réduit s'applique sur présentation de justificatifs ; aux groupes d'au moins 10 personnes, aux personnes de plus de 65 ans ; aux apprentis et étudiants de moins de 25 ans, aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires des minima sociaux, aux personnes en situations de handicap, aux membres des comités d'entreprises (la réservation s'effectue par le CE et le règlement directement à l'Espace culturel par le bénéficiaire), aux places mises en vente en ligne sur la plateforme meyclub.com pour les comités d'entreprise (ou d'autres plateformes qui seraient retenues par l'Espace culturel L'Atrium en cours de saison)

** Tarif - 18 ans s'applique sur présentation de justificatif

*** Tarif abonné s'applique aux personnes achetant au moins trois spectacles nominatifs.

**** Tarif dernière minute s'applique pour les ventes (individuelles) le soir-même du spectacle, **seulement lorsque moins de 50% des places ont été vendues.**

2. Grille tarifaire pour les ateliers et les stages de pratique artistique

Tarif pour les ateliers (moins de 3 heures)	
Tarif unique de 2 € par personne et par séance	
Tarif pour les stages (demi-journée)	
Tarif - 18 ans	10 €
Tarif adulte	15 €

3. Grille tarifaire - Buvette, petite restauration

Type de boisson	Tarif
Sodas et boissons alcoolisées	3,00 €
Café, thé eau, sirop et goûter	1,50 €

*Les soirs de spectacles, un prestataire extérieur est chargé du bar et de l'espace de restauration. Le prestataire pratique ces propres tarifs.

Service de la Médiathèque

Tarifs municipaux - Médiathèque

1. Grille tarifaire - Abonnement au service de la Médiathèque

Abonnement annuel	MEDIATHEQUE	
	Résidents à Tassin la Demi-Lune	Non- résidents à Tassin la Demi-Lune
Adulte	12 €	18 €
Adulte non imposable (a)	10 €	13 €
18 - 25 ans et étudiant (b)	10 €	13 €
Enfant (0 - 17 ans) (c)	gratuit	7 €
Collectivité (d)	gratuit	pas de prêt
Abonnement découverte de 3 mois	MEDIATHEQUE	
	Résidents à Tassin la Demi-Lune	Non- résidents à Tassin la Demi-Lune
Tout public	Gratuit	Non concerné

Justificatifs :

(a) Adulte non imposable : sur présentation du dernier avis d'imposition
 (b) Etudiant 18-25 ans : sur présentation d'une carte d'étudiant ou d'une attestation scolarité
 (c) Enfant 0-17 ans : sur présentation d'une carte d'identité ou du livret de famille
 (d) Collectivités : pour les établissements situées sur le territoire communal (crèche, établissement scolaire notamment) sur demande écrite annuelle de l'organisme.
 La demande doit désigner nominativement un ou des interlocuteurs et présentation la carte d'identité de ou des interlocuteurs.

2. Grille tarifaire - Autres services de la Médiathèque

Renouvellement de carte perdue	5 €
Pénalité de retard *	2 €
Vente de documents retirés des collections :	
<i>Beaux livres</i>	5 €
<i>Autres documents</i>	2 €
Services et actions diverses :	
<i>Impressions de l'Espace public numérique dans la limite de 2 impressions par utilisateur</i>	Gratuit
<i>Photocopie à usage privé de documents de la médiathèque dans la limite de 10 par utilisateur</i>	0,10 € par unité
<i>Actions de médiation culturelle</i>	Gratuit

* Une pénalité de retard sera appliqué lors de l'envoi de la 4ème et de la 5ème relance.
 Le montant des pénalités ne peut excéder 4€.
 Les relances sont envoyées par la Médiathèque en cas de non-restitution des documents dans les délais impartis.

Service des Sports

Tarifs municipaux - Equipements sportifs

1. Grille tarifaire - par équipements sportifs (aire de jeux, terrain de foot, dojo, salle d'arme, boulodrome,...)

Tarif par équipement sportif dans les Installations sportives suivantes	Tassin la Demi-Lune		Hors Tassin la Demi-Lune	
	Comités d'entreprise, associations d'entreprises, organismes privés	Associations, ligues, fédérations sportives, les écoles élémentaires et maternelles *	Comités d'entreprise, associations d'entreprises, organismes privés	Associations, ligues, fédérations sportives, les écoles élémentaires et maternelles *
Stade Dubot (à l'heure)	20 €	Gratuité <i>Sauf pour l'organisation d'une manifestation non sportive (loto, repas dansant, brocante musicale etc.) (application dans ce cas des tarifs prévus pour les associations non tassilunoises)</i>	30 €	10 €
Stade du Sauze , hors courts de tennis (à l'heure)	20 €		30 €	10 €
Stade Basset (à l'heure)	20 €		30 €	10 €
Stade Bouliste (à la 1/2 journée)	220 €		330 €	150 €
Gymnase des Croisettes (à l'heure)	40 €		50 €	20 €

2. Grille tarifaire complémentaire Lorsque l'installation sportive est utilisée en autonomie

Objets-prestations concernés	Tarif
Badge perdu	5 €
Nettoyage des locaux en cas de constat du non respect des	21 €/heure
Matériels manquants, détérioré	Coût du remplacement
Forfait sécurité (si nécessité d'un SIAP lors d'une manifestation)	30 €/heure

3. Affiche sponsors au sein des installations sportives (pour les associations utilisatrices)

Objet	Tarif
Affichage ponctuel	Gratuit (valorisation : forfait de 50€/emplacement utilisé au cours de la saison sportive)
Affichage permanent valable pour la saison sportive <i>(Délibération n°2016-12 du 23 mars 2016)</i>	Valable pour un parrainage de 1 000 € minimum Redevance emplacement = (5€ x nombre de mois d'occupation) + 5% des avantages et profits

4. Ecole municipale des sports

Montant annuel pour un enfant participant à l'EMS (école municipale des sports)	Tarif
	94 €



Service Education

Tarifs municipaux - Temps périscolaires

1. Grille tarifaire - Pause méridienne incluant la restauration scolaire

Quotient familial*	Prix par repas	Prix majoré** (absence non justifiée)	Prix accueil PAI (plan alimentaire individuel)
0-400	4,20 €	4,50 €	1,25 €
401-800	4,70 €	5,00 €	1,40 €
801-1200	5,30 €	5,60 €	1,60 €
1201-1900	5,90 €	6,20 €	1,80 €
1901-2400	6,50 €	6,80 €	1,95 €
2401 et +	6,90 €	7,20 €	2,10 €
Enfants non tassilunois	7,50 €	7,80 €	2,30 €
Adultes	7,50 €	7,80 €	sans objet

* Le calcul du Quotient Familial CAF se fait de la manière suivante :

(Revenu Net Global (Impôt sur le Revenu) / Nombre de Parts du Foyer) / 12

** Le prix majoré du repas s'applique en cas de non-réservation du repas dans le délai requis de prévenance de 4 jours.

2. Grille tarifaire - Périscolaire (hors pause méridienne)

Quotient familial*	Tarifs périscolaire (tarif à l'heure)	Tarif périscolaire majoré* (tarif à l'heure)	Tarif périscolaire Journée du mercredi (par jour) Dégressivité à la fratrie : 10%
0-400	1,00 €	1,30 €	10 €
401-800	1,20 €	1,50 €	14 €
801-1200	1,40 €	1,70 €	18 €
1201-1900	1,60 €	1,90 €	22 €
1901-2400	1,80 €	2,10 €	26 €
2401 et +	2,00 €	2,30 €	30 €

* Le calcul du Quotient Familial CAF se fait de la manière suivante :

(Revenu Net Global (Impôt sur le Revenu) / Nombre de Parts du Foyer) / 12

* Tarif majoré applicable en cas de non-inscription de l'enfant au service périscolaire ou lorsqu'aucune réserve de créneau périscolaire n'est réalisée par la famille

Tarifs municipaux - Temps extrascolaires

Grille tarifaire - Extrascolaire

Quotient familial*	Tarifs extrascolaires enfants tassilunois	Tarifs extrascolaires enfants non tassilunois
0-400	10 €	14 €
401-800	14 €	18 €
801-1200	19 €	24 €
1201-1900	24 €	30 €
1901-2400	25 €	34 €
2401 et +	27 €	38 €



Service Communication - Manager centre Ville

Tarifs municipaux - Publication municipales

1. Grille tarifaire - Encarts publicitaires dans les parutions municipales

Format	Tarifs - 1 parution	Tarifs - 2 parutions	Tarifs - 3 parutions	Tarifs - 4 parutions	Tarifs - 5 parutions
1 page - 235 x 195 mm	800 €	1 600 €	2 160 €	2 720 €	3 200 €
1/2 page - 235 x 95 mm	400 €	800 €	1 080 €	1 360 €	1 600 €
1/4 page 115 x 95 mm	250 €	500 €	675 €	850 €	1 000 €

Les réductions suivantes sont **appliquées** directement dans la grille tarifaire :

- Une réduction de 10% est accordée à l'annonceur réservant 3 parutions.
- Une réduction de 15% est accordée à l'annonceur réservant 4 parutions.
- Une réduction de 20% est accordée à l'annonceur réservant 5 parutions.

2. Grille tarifaire - Encarts publicitaires dans la plaquette de l'Espace Culturel L'Atrium

Format	Tarifs HT	Tarifs TTC
1 page	800 €	960 €
1/2 page	400 €	480 €
1/4 page	250 €	300 €

La plaquette de l'Espace Culturel L'Atrium est publiée une fois par an et présente la programmation culturelle annuelle de l'Espace culturel L'Atrium